

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 114 Mise en oeuvre d'un projet de soins auprès d'un client adulte stable			
Code	PAIR1B14	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	254 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u> Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be) Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) Carine SILVERT (carine.silvert@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Cécile QUEQUIN (cecile.quequin@helha.be) Marie-Madeleine DEWAELE (marie-madeleine.dewaele@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Fabienne DELHOVE (fabienne.delhove@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Priscilla VALENTE (priscilla.valente@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est pré requise aux UE 214 Prestations techniques et administration des traitements et UE 215 mettre en oeuvre le projet de soins chez un client.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
- C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
- C 5.1 Entretien avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 1.C1.1.1. S'impliquer dans sa formation : mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique
- 1.C2.1.1. Situer son rôle de soignant au regard du cadre légal, déontologique et réglementaire
- 1.C3.2.1. Se coordonner avec les autres professionnels
- 1.C4.1.1. Analyser une situation courante
- 1.C4.1.2. Utiliser des échelles d'évaluation et/ou des grilles de résultats en soins infirmiers
- 1.C5.1.1. Etablir une relation de civilité avec le client et son entourage
- 1.C5.1.2. Amorcer une relation d'empathie
- 1.C5.1.3. Informer le client par rapport aux actes posés dans une situation de soins
- 1.C5.3.1. Communiquer avec les membres de l'équipe de soins qui le supervisent
- 1.C5.3.2. Compléter, sous supervision, les notes d'observation dans le dossier du client
- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B14A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	154 h / 7 C
PAIR1B14B	Travail d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B14A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	70
PAIR1B14B	Travail d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le document « modalités d'évaluation - complément à la fiche ECTS » précise les spécificités annuelles dans chaque implantation.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" et "Travail personnel d'intégration des compétences" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE en vue de l'atteinte de l'objectif continué d'intégration du bloc 1 tel que défini dans le programme d'études.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Code	21_PAIR1B14A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	154 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Cécile QUEQUIN (cecile.quequin@helha.be) Marie-Madeleine DEWAELE (marie-madeleine.dewaele@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Fabienne DELHOVE (fabienne.delhove@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Priscilla VALENTE (priscilla.valente@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 114 : Mise en œuvre d'un projet de soins -client adulte stable.

Cette UE est pré requise aux UE 214 Prestations etniques et UE 215 : AIP Enseignement Clinique Stages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

- C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - 4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- C3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives
 - 4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- C4. Concevoir des projets de soins infirmiers
 - 4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C5. Assurer la communication professionnelle
 - 4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- C6. Mettre en œuvre le projet de soins
 - 4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé,

d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

1.C2.1.1. Situer son rôle de soignant au regard du cadre légal, déontologique et réglementaire

1.C3.2.1. Se coordonner avec les autres professionnels

1.C4.1.1. Analyser une situation courante

1.C4.1.2. Utiliser des échelles d'évaluation et/ou des grilles de résultats en soins infirmiers

1.C5.1.1. Etablir une relation de civilité avec le client et son entourage

1.C5.1.2. Amorcer une relation d'empathie

1.C5.1.3 Informer le client par rapport aux actes posés dans une situation de soins

1.C5.3.1. Communiquer avec les membres de l'équipe de soins qui le supervisent

1.C5.3.2. Compléter, sous supervision, les notes d'observation dans le dossier du client

1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise de chaque compétence et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à l'implantation sont reprises dans l'annexe 1 de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur ConnectED

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage « stages » fait l'objet d'une évaluation continue. La maîtrise des acquis d'apprentissage ne peut pas se vérifier par une évaluation ponctuelle en seconde session. La note de la 1ère session est donc reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail d'intégration des compétences			
Code	21_PAIR1B14B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail d'intégration des compétences se fait durant les activités d'enseignement clinique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).